

## "Dédoubler les CP ne constitue pas une politique d'éducation prioritaire" (Marc Douaire, président de l'OZP)

8-11 minutes

"L'enquête d'évaluation de l'éducation prioritaire que vient de lancer le ministère est insuffisante", assure dans un entretien à AEF info Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires, le 21 mai 2019. Selon lui, "la refondation de l'éducation prioritaire a été mise de côté" et "dédoubler les CP ne constitue pas une politique d'éducation prioritaire". Une enquête menée par l'OZP montre qu'il y a "un axe de travail important sur le pilotage en termes de connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire", une "forte demande de formation continue" et qu'un des "leviers d'amélioration est une approche collective des difficultés des élèves". Par ailleurs, le président de l'OZP prône une politique de scolarisation des moins de 3 ans et une scolarité davantage organisée par cycle. Marc Douaire évoque aussi le rapport Azema-Mathiot, les cités éducatives et les [EPLESF](#).



Marc Douaire, président de l'OZP.

**AEF info : Pourquoi l'Observatoire des zones prioritaires (OZP) a-t-il organisé, samedi 18 mai 2019, une journée sur**

## **l'évaluation de l'éducation prioritaire ?**

**Marc Douaire :** Compte tenu de l'histoire de l'éducation prioritaire, qui aura bientôt 40 ans, de ses relances, de ses refondations, il était nécessaire d'essayer d'y voir clair. En outre, en 2014, une circulaire ministérielle indiquait que les projets des réseaux et la carte devaient être évalués. C'était une bonne chose. En 2018, nous avons rencontré le cabinet de Jean-Michel Blanquer qui, alors, partageait cette exigence. Mais lorsque nous avons souhaité le revoir pour évoquer de nouveau la question, nous avons trouvé porte close. Et si le ministère vient de lancer une enquête sur l'éducation prioritaire, elle ne concerne que les REP+ et les chefs d'établissement, ce qui est largement insuffisant.

Nous avons décidé en février de lancer une enquête ([lire sur AEF info](#)) et nous avons sollicité l'ensemble des REP et REP+ et tous les acteurs, pour avoir une idée des évolutions qui se déroulent dans ces réseaux. Nous l'avons organisée, avec l'aide du conseil scientifique (formé de personnalités comme Anne Armand, Marc Bablet, Jean-Yves Rochex, Patrick Picard), selon le référentiel de l'éducation prioritaire (apprentissage, vie scolaire, pilotage, formation...). Mais il ne s'agit que d'une première étape avant la véritable analyse qui sera rendue à l'automne.

### **AEF info : Quels sont les résultats de cette évaluation ?**

**Marc Douaire :** Nous avons reçu près de 300 réponses (enseignants, chefs d'établissement, IEN...) qui mettent le projecteur sur trois aspects : la formation et la connaissance du référentiel ; le travail collectif ; et les facteurs de progrès ou de freins.

Concernant le référentiel, l'enquête démontre que plus on descend vers la classe, moins on le connaît. Il y a là un axe de travail important en termes de pilotage afin d'améliorer sa connaissance et, in fine, les possibilités des élèves.

Globalement, nous percevons de grandes différences de résultats selon les académies. Créteil, par exemple, démontre une grande capacité au travail collectif, et les projets des réseaux sont engagés notamment en rapport avec le référentiel. Ce n'est pas étonnant : des recteurs successifs ont mis l'accent sur l'éducation prioritaire et lorsqu'il y a une volonté d'agir, les résultats s'en ressentent.

*"Il y a une forte demande de formation continue"*

### **AEF info : Quels sont les autres résultats de votre enquête ?**

**Marc Douaire :** Il y a une forte demande de formation continue, et qui ne résulterait pas d'injonction venant d'en haut mais des observations du terrain. Aussi, le temps de concertation est

essentiel, mais il est nécessaire qu'il soit sur le temps de service car si on le fait reposer sur le bénévolat, cela ne relève plus de la reconnaissance des évolutions professionnelles.

Par ailleurs, on voit émerger comme levier d'amélioration une approche collective des difficultés des élèves. D'autres points forts sont apparus : le travail avec les parents, la formation, quand elle existe... La formation qui ne répond pas aux attentes est en revanche un des points faibles, de même que le nombre important de contractuels sans formation qui sont présents à l'année. Par ailleurs, plus de la moitié des répondants notent une dégradation de l'environnement social...

### **AEF info : Comment analysez-vous la politique d'éducation prioritaire du ministère actuel ?**

**Marc Douaire :** Quand, pendant la campagne présidentielle, la représentante d'En Marche nous a présenté leur volonté de dédoubler les CP, nous avons dit : "D'accord, mais cela ne constitue pas une politique de l'éducation prioritaire". La refondation de l'éducation prioritaire a été mise de côté, alors même que la Cour des comptes avait estimé que cette refondation (avec notamment la carte des réseaux et le référentiel) constitue la seule politique publique de lutte contre les inégalités à l'école ([lire sur AEF info](#)). Or, ce n'est pas en 5 ans qu'on allait régler les problèmes.

### **AEF info : En quoi aurait pu consister une politique d'éducation prioritaire ?**

**Marc Douaire :** S'attaquer à la scolarisation des moins de 3 ans ; une véritable évaluation du dispositif de "plus de maîtres que de classes", et pas simplement l'abaissement des effectifs ([lire sur AEF info](#)) ; insister sur le travail par cycles, alors que les projets de réforme de formation initiale tendent au contraire vers une rupture entre les degrés.

### **AEF info : Les EPLESF ([lire sur AEF info](#)) auraient-ils pu constituer un pas vers ce travail par cycles ?**

**Marc Douaire :** Nous ne partageons pas les mêmes objectifs que le MEN. Nous connaissons les cultures professionnelles et les difficultés qui existent à travailler entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré. Mais, lorsque ces liens existent, ils sont bien souvent en éducation prioritaire. Il s'agit ainsi d'entrer dans ce dispositif par la question pédagogique, et non juridique. Ainsi, le principal de collège ne peut porter seul le pilotage d'un réseau.

*"Sortir de la logique binaire 'être en éducation prioritaire' / 'ne pas y être'*

**AEF info : Le ministère devrait réviser la carte de l'éducation prioritaire en 2020 ([lire sur AEF info](#)). Comment celle-ci doit-elle évoluer ?**

**Marc Douaire :** Nous allons attendre le produit final car nous n'avons pas été consultés... Le sujet est sensible car depuis 1980, les gouvernements ont veillé à ne froisser personne et à créer des réseaux dans chaque académie. Aujourd'hui, la carte des REP+ n'est pas contestée. En revanche, nous pensons qu'il faut sortir de la logique binaire "être en éducation prioritaire" / "ne pas y être". Nous prônons le maintien de la carte des REP+, l'évaluation de la situation des REP, accompagné, pour les autres établissements, d'une répartition différenciée des moyens en fonction notamment de l'environnement social.

**AEF info : Le rapport Azéma-Mathiot ([lire sur AEF info](#)) devrait être publié en juin. Qu'en attendez-vous ?**

**Marc Douaire :** Nous souhaitons qu'il ne regroupe pas sous les mêmes problématiques l'éducation prioritaire, la ruralité et l'Outre-mer, qui sont des questions très différentes ([lire sur AEF info](#)). La ruralité a des problématiques (l'éloignement, etc.) très différentes des quartiers urbains de grande relégation. Nous avons tout intérêt à distinguer ces questions, alors même que les questions territoriales ont animé le débat public ces derniers mois.

**AEF info : Que vous inspire le label "cités éducatives" ([lire sur AEF info](#)) et les sites qui ont été retenus ([lire sur AEF info](#)) ?**

**Marc Douaire :** Il semblerait que les cités éducatives soient plus une politique urbaine que rurale. Il s'agit de la réapparition de la politique de la ville qui était passée aux oubliettes. C'est plutôt une bonne chose car l'histoire de l'éducation prioritaire est faite d'interactions entre l'école et son environnement. Il ne faut toutefois pas que cela mène à une externalisation des difficultés de l'école car celle-ci doit traiter ses problèmes en son sein.

En outre, on se demande s'il s'agit d'un véritable projet d'émancipation sociale porté dans les territoires concernés ou s'il s'agit plutôt de prôner l'épanouissement individuel par une meilleure utilisation des services publics. Puis, le calendrier est extrêmement resserré et nous pensons que cela fonctionnera seulement là où il y a déjà de l'existant : il serait illusoire de croire que cela se mettra en place aussi rapidement ailleurs.